

Département du Var

Arrondissement de
TOULON

Canton du BEAUSSET

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2014 – 04 - 29

Séance du 15 avril 2014

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents 30

L'an deux mille quatorze, le quinze avril,

Représentés : 3

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, SAMAT, NOUYRIGAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

**DESIGNATION D'UN
COORDONNATEUR
COMMUNAL AUPRES
DE L'INSEE**

Conseillers Municipaux : Mesdames, BERTOIA, CIDALE, GIACALONE, LALESART, LEITE, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER, NEGREL-SALLES, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, VALVERDE, VIDAL, Messieurs, BUONCRISTIANI, BERNARD, GUEGUEN, LUCIANO, ROCHE, SAOUT, SERRE, VALENTIN

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Madame Marguerite TROGNO (procuration à Monsieur Louis FERRARA), Messieurs Patrice CATTUI (procuration à Monsieur le Maire), Claude GIULIANO (procuration à Madame NEGREL-SALLES)

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20140415-DEL20140429-DE
Date de télétransmission : 18/04/2014
Date de réception préfecture : 18/04/2014

Monsieur le Maire appelle l'attention du Conseil Municipal sur l'organisation du recensement général de la population des habitants de la Commune dont la dernière collecte a eu lieu entre le 16 Janvier 2014 au 22 février 2014.

Monsieur le Maire rappelle, à cet effet, que les services ont réalisé cette opération et que la qualité du travail de préparation et de réalisation de l'enquête a permis une coordination efficace avec la Direction Régionale de l'INSEE.

Monsieur le Maire précise que la Commune a mis en œuvre des moyens humains, matériels et financiers, de nature à permettre une préparation et une réalisation efficiente de l'enquête.

Dans ce cadre et pour permettre le bon déroulement des collectes futures il convient que le Conseil Municipal désigne un coordonnateur communal, interlocuteur privilégié de l'INSEE.

Ses missions consistent en particulier à assurer l'encadrement des agents recenseurs et le suivi en continu de la collecte.

Monsieur le Maire propose de désigner Madame Olivia MOTUS-JAQUIER en qualité de coordonnateur communal

Le Conseil Municipal par :

26 Voix POUR

7 ABSTENTIONS

(Mesdames Elisabeth LALESART, Stéphanie LEITE, Monsieur BERNARD Jean-Luc)

(Monsieur Claude GIULIANO (procuration à Madame Michèle NEGREL-SALLES), Madame Michèle NEGREL-SALLES,)

(Monsieur Philippe SERRE, Madame Marie-Pierre VALVERDE)

Adopte l'exposé qui précède,

Décide de désigner Madame Olivia MOTUS-JAQUIER en qualité de coordonnateur communal.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20140415-DEL20140429-DE
Date de télétransmission : 18/04/2014
Date de réception préfecture : 18/04/2014